La rupture des relations anglo-soviétiques

La notification de cette rupture a été faite à l'ambassade russe de Londres

Nous avons dit hier que la rupture diplomatique entre l'Angleterre et la Russie était définitive et qu'en dernier lieu, la Chambre des Communes avait approuvé cette décision par 367 voix contre 118.

La note du gouvernement britannique annonçant cette rupture a été remise dans la matinée de vendredi à l'ambassade soviétique, par un messager du « Foreign Office ».

La note n'a pas été envoyée à Moscou.

On télégraphie d'Ottawa :

Le Canada a pris la même décision

A l'issue d'une réunion de Cabinet, le premier ministre a laissé entendre que le gouvernement des soviets recevra la notification formelle de l'abrogation par le Canada, de l'accord commercial et des privilèges quasi diplomatiques du commissaire soviétique du commerce au Canada, aussitôt que le Parlement britannique aura ratifié la recommandation du gouvernement anglais.

M. Tchitchèrine à Francfort

M. Tchitcherine, commissaire soviétique aux affaires extérieures, a quitté Paris jeudi soir, pour Francfort-sur-Mein, où il séjournera quelques jours avant de regagner Moscou.

L'ambassade du Reich veillera sur les intérêts Russe

L'ambassadeur de l'U. R. S. S. à Berlin, M. Krestinski, s'est présenté hier au Ministère des Affaires étrangères, pour lui exprimer le désir de son gouvernement que, en raison de la rupture des relations entre les gouvernements anglais et soviétique, le gouvernement du Reich charge l'ambassade d'Allemagne à Londres, de veiller sur les intérêts russes en Angleterre.

Le gouvernement du Reich a acquiescé à ce désir.

CHAPEAUX ABBAYE 2, Rue Esquermoise
— LILLE —

L'épilogue judiciaire des vols de laine dans la région de Roubaix-Tourcoing

DES PEINES VARIANT DE UN MOIS DE PRISON A 4 ANS AVEC INTERDICTION DE SÉJOUR ONT ÉTÉ PRONONCÉES PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Au début de l'audience d'hier, la 4e Chambre correctionnelle de Lille, sous la présidence de M. Rouvillois, a rendu son jugement dans cette importante affaire de vols de laine commis dans notre région, pendant plusieurs mois par une bande organisée.

Le tribunal estime que la prévention n'est pas établie à l'encontre de Bryon fils, et des époux Beuscart et prononce leur acquittement. Mais retenant la culpabilité de tous les autres prévenus, il est condamne : Anslaux, à quatre ans d'emprisonnement et dix ans d'interdiction de séjour ; Carbon, à trois ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction ; Ovaere, trois ans d'emprisonnement et dix ans d'interdiction ; Arlon, trois ans d'emprisonnement et dix ans d'interdiction ; Descamps, deux ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction ; Fremeaux, dix-huit mois d'emprisonnement ; Roussel, un an d'emprisonnement ; Julien Bryon, un an d'emprisonnement ; Caene, dix mois d'emprisonnement ; Agache et Bayart, six mois d'emprisonnement ; Croes, deux mois ; Holvoet, femme Roussel, un mois avec sursis.

Le tribunal donne en outre acte à MM. Catiliez et Desmet, parties civiles, de leur désistement. Il condamne Carbon, Descamps et Roussel, solidairement à 87.656 fr. 50 de dommages-intérêts envers la maison Holden, de Croix ; et Carbon, Descamps, Roussel, Bryon, Agache, Arlon et Ovaere, à 5.503 fr. 50 de dommages-intérêts, à la Compagnie du Nord. Il condamne en outre tous les inculpés solidairement aux frais, et fixe au minimum la durée de la contrainte par corps.

LES ESCROQUERIES D'UN EX-SECRÉTAIRE DES R. L. A LILLE

On voyait, l'autre matin, défiler dans Clermont, entre deux gendarmes, M. Pierre Briandel, 36 ans, secrétaire de la Mairie de Coye, et sa femme, née Hélène Dufour, âgée de 45 ans.

On apprit qu'ils s'étaient livrés à des escroqueries et exhibant, pour donner confiance à leurs dupes, un titre de dommages de guerre de 100.000 francs, titre qui, en réalité, était sans valeur.

On rappelle à ce sujet que Pierre Briandet exerça, il y a un certain temps, les fonctions de secrétaire du service des R. L. à la Préfecture, à Lille poste qu'il occupa pendant quatre ans et qu'il quitta volontairement.

BEAURAINS, PRÈS D'ARRAS, N'A PLUS DE MAIRE

Par suite de la démission de M. Paradis, maire de Beaurains, près d'Arras, le Conseil municipal s'est réuni, à l'effet de procéder à l'élection du maire. Le scrutin n'a donné aucun résultat, les douze bulletins trouvés dans l'urne étant tous blancs. Procès-verbal de la réunion a été adressé à la Préfecture qui statuera sur ce cas peut-être unique dans les annales départementales.

A. Marchandier
LILLE
41 Rue S. Pierre S. Paul
TSF

Postes à GALÈNE et à LAMPES Ebonite, Bakelite, tous fils pour BOBINAGES, toutes pièces détachées, Ecouteurs, Casques, Haut-Parleurs.

Poste véritable ETMA 4 lampes 400 fr.

Catalogue franco 0.75

L'Italien Grigolato est arrivé hier, à Valenciennes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Toujours entouré de la foule, le prisonnier arrive au pont-frontière de l'Aunelle. Les gendarmes des deux pays amis se saluent. Les policiers belges remettent ensuite à leurs collègues français, le procès-verbal de l'extradition et les autres papiers judiciaires ainsi que l'avoir de l'extradé, un florin et 80 cent. !

On change les menottes. Quelques paroles amicales, puis un échange de saluts militaires. Les formalités sont remplies.

Grigolato est conduit à la voiture automobile qui l'attend, cinq minutes d'arrêt à la gendarmerie de Quiévrechain-Blanc-Misseron, et en route pour Valenciennes.

A 13 h. 25, la limousine stores baissés pénétrait dans la cour sombre de la maison d'arrêt de Valenciennes pour en sortir vide quelques instants plus tard.

A 14 heures, les gendarmes qui avaient amené l'Italien se rendaient à la Sous-Préfecture pour y déposer les procès-verbaux d'extradition. Une demi-heure après, ils reprenaient le chemin de Quiévrechain.

L'assassin présumé du receveur était sous les verrous... en France, cette fois !...

A la frontière, comme à son arrivée à Valenciennes, il n'avait cessé de sourire, de rallier, de crâner...

Rira bien qui rira le dernier ....

L'Italien avouera-t-il ?

Voici donc Grigolato, en sûreté à Valenciennes, où il va, croit-on, rester quelques jours. Par la première voiture cellulaire qui passera à Valenciennes, il sera transféré au Parquet d'Avesnes, où il est réclamé et où il aura, à s'expliquer devant M. Bornet, juge d'instruction, sur le crime qu'on lui impute.

La question qui se pose est maintenant celle ci : **Avouera-t-il ?**

De toute évidence, à en juger par son attitude l'Italien retors, va se défendre, nier, ergoter, essayer de se disculper.

Y réussira-t-il ?

On ne doit pas oublier en effet que de lourdes charges pèsent sur lui.

Grigolato, connaissait parfaitement le receveur et la maison qu'il habitait, rue du Maréchal Joffre à Le Quesnoy. Peu avant le crime, abusant de la confiance d'un employé de M. Renard, il avait visité le bureau, du receveur et son modeste appartement. Dans quel but ? Des témoins d'autre part ont affirmé avoir vu roder l'Italien aux environs de la maison du crime, la veille même du drame. D'autres, l'ont reconnu le même jour à Frasnoy, où une clef anglaise qui devait devenir l'arme du crime disparut comme par hasard. D'autres encore enfin, ont donné du fuyard suspect rencontré à Jolimetz et à Locquignol, le soir du crime, un signalement correspondant étrangement à celui de Grigolato ....

Pourquoi, d'autre part, l'Italien, n'est-il plus revenu au Quesnoy, où il avait son amie, après le crime ?

Pourquoi réfugié à Gilly, près de Charleroi, en Belgique, où nous avions retrouvé sa trace, s'est-il enfui vers la Hollande, dès qu'il se sut pisté par la police ?

Grigolato va avoir à s'expliquer sur ces points et sur beaucoup d'autres encore.

S'il n'avoue pas il devra justifier de son emploi du temps, et sera confronté avec les témoins. Tout porte à croire qu'il sera soumis aussi, à la dure épreuve de la reconstitution du crime.

Réclamé par le Parquet de Saint-Quentin, pour le crime de Bohain, et l'acte de banditisme commis en décembre chez M. le docteur Leleu à Maretz, l'Italien aura encore enfin à répondre de ces affaires. Réussira-t-il à se tirer, des filets qui l'entourent, et des pièges multiples qui l'attendent ?

On le saura bientôt !

Marcel POLVENT.

Les incidents des Ambassadeurs à Lille

TROIS PERTURBATEURS CONDAMNÉS ONT ÉTÉ GRACIÉS PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Nous savons qu'à la suite des incidents provoqués par les Camelots du Roy, lors de la conférence Marc Sangnier, le 8 mai dernier, dans la Salle des Ambassadeurs, à Lille, plusieurs des manifestants furent condamnés à des peines variant de 15 jours à 2 mois d'emprisonnement.

Trois des inculpés : Jean Moncy, Michel Guérin et Jean Bourbonnaud, qui récoltèrent, le premier deux mois de prison, le second 40 jours et le troisième un mois, se trouvaient encore détenus et avaient été ces jours derniers transférés à la maison d'arrêt de Loos, pour y purger leur condamnation.

Nous apprenons que jeudi soir un télégramme est parvenu au Parquet de Lille, annonçant que les trois condamnés avaient été graciés le matin même par le Président de la République.

M. le Procureur de la République a aussitôt donné l'ordre de remttre les trois détenus en liberté.

LA BANQUE DE FRANCE ACHÈTE DE L'OR A LONDRES ET NEW-YORK

Le « Financial Times » annonce que la Banque de France a procédé à certains achats d'or à Londres. On pense que certains des achats semblables ont eu lieu, sur une plus grande échelle à New-York.

Ces transactions semblent faire partie du programme monétaires actuellement en cours d'exécution en France.

800 MILLIONS REMBOURSÉS PAR L'ÉTAT

Le bilan de la Banque de France publié hier, accuse des diminutions : de 800 millions pour les avances à l'Etat ; de 355.946.480 francs pour la circulation.

UNE ARMÉE SUDISTE ANÉANTIE

On mande de Changhaï à l' « Agence Reuter » : Des sans-fils récents émanant de Hankéou disent que les nationalistes ont essuyé un échec et subi de lourdes pertes. La huitième armée est pour ainsi dire anénantie.

La réception de Charles Lindbergh hier, au Sénat

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cette réception est terminée. On se lève et l'on fait visiter les deux Luxembourg à l'aviateur. La foule des invités suit le cortège. On quitte la présidence, on monte l'escalier d'honneur et on visite succinctement les divers salons, la salle des conférences, la bibliothèque, etc.

La promenade au-dessus de la capitale

Reçu hier matin, par le colonel Poli Marchetti, commandant le 34e d'Aviation, l'aviateur Lindbergh a été conduit de suite auprès de l'avion d'arme monoplace de chasse 300 chevaux du commandant Pinsard, sur lequel, il prenait place aussitôt, et après un court essai du moteur il effectuait, à 15 h. 45, un superbe décollage, suivi, à quelques mètres, du monoplace de chasse du sergent Detroyat. Les deux avions disparaissant de l'horizon de l'aérodrome, allaient évoluer pendant près d'une heure au-dessus de Paris, descendant à 200 mètres au-dessus de l'Arc de Triomphe, pour rendre hommage au soldat inconnu.

Revenu au-dessus de l'aérodrome, Lindbergh se livra à des acrobaties étourdissantes de brio et esquissa un combat aérien avec le sergent Detroyat. En recevant les félicitations de nombreux officiers du 34e et du colonel Poli Marchetti, il se déclara enchanté de ce vol matinal.

Lindbgreh alla ensuite rendre visite au « Spirit of Saint-Louis », puis repartit pour Paris.

Un déjeuner que présidait M. Painlevé fut ensuite servi en son honneur, au ministère de la Guerre.

Lindbergh assistera au gala des " Gueules cassées "

A l'annonce du geste généreux des « Gueules cassées », en faveur des familles de Nungesser et Coli, M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, membre du comité d'honneur du gala de la Reconnaissance, qui doit se dérouler le 10 juin prochain, a décidé de présenter lui-même, au cours de ce gala, l'aviateur américain Lindbergh.

Il part aujourd'hui pour Bruxelles

On croit que le capitaine Lindbergh effectuera ce matin un vol d'essai sur son appareil avant de se rendre à Bruxelles. Son départ est prévu pour 13 h. 15.

L'Oiseau Blanc aurait-il explosé près de Terre-Neuve ?

On reçoit de Saint-Jean de Terre-Neuve, la dépêche suivante :

Deux chasseurs qui, le 9 mai, se trouvaient dans la région sud de Telte-Neuve, auraient déclaré avoir entendu, vers 10 heures du matin, un bruit de moteur, et la chute d'un corps très lourd dans l'eau, près de la baie de Plaisance (côte méridionale de l'île). Cette chute aurait été suivie d'une explosion.

» On fait remarquer que ce récit concorde, quant au lieu et à l'heure, avec des témoignages déjà recueillis, selon lesquels un bruit de moteur d'avion aurait été entendu ».

Une visite de la reine des Belges à Mme Nungesser

Le « New-York Herald » annonce que la reine des Belges a rendu visite à la mère de Nungesser.

Les deux femmes se serrèrent longuement les mains, puis s'entretinrent pendant une demi-heure. Après le départ de la souveraine, Mme Nungesser disait à des amis :

— Elle a grand cœur, c'est une véritable reine. Elle avait connu mon fils et se souvient de lui.

» Ç'a été d'un grand réconfort pour moi de l'entendre me rappeler les souvenirs qu'elle gardait de lui. C'est une grande reine, très simple et c'est une mère, elle comprend [illegible]

Deux jeunes mineurs de Sallaumines tués par un obus à Vimy

L'autre matin, deux jeunes aide-mineurs, demeurant à Sallaumines, se mettaient en route pour aller sur les collines de l'Artois : Adolphe Obiez, 17 ans, sujet espagnol, demeurant rue de Lillers et Lucien Mouche, 17 ans, habitant 4, rue de Saint-Amand, à Sallaumines. Ils partirent en emportant dans un mouchoir noué quelques provisions de bouche pour manger en plein air et se rendirent dans le bois de Vimy.

Vers 3 h.30, une explosion retentissait près des briqueteries et attirait l'attention d'un cultivateur d'Avion qui s'empressa de se rendre sur les lieux pour se renseigner. Il trouva les deux jeunes gens ensanglantés écroulés sur le sol. Obiez avait été tué sur le coup, quant à Mouche, il respirait encore.

Le docteur Thomas, de Vimy, appelé, soigna le blessé qui fut conduit à l'hôpital Saint-Jean à Arras où il expira à son arrivée vers 8 h. 20 du soir. Le corps de Obiez a été transporté à la Mairie de Vimy. Le cadavre de Mouche sera transporté à Sallaumines. Mouche faisait partie d'une famille de 13 enfants ; l'un de ses frères vient de partir au régiment.

Les gendarmes de Vimy, de service à Lorelle, n'ont commencé leur enquête que vendredi matin. On ne sait encore quelles sont les causes de l'accident.

Est-ce le fait de jeunes imprudents qui ont voulu toucher quelque engin de guerre non explosé où étaient-ils dans ces lieux pour rechercher le cuivre tentateur dont il voulai tirer profit ?

La Croix de guerre française à Namur

La Croix de Guerre française devant être remise solennellement à la ville de Namur, dimanche prochain, la ville de Lille a tenu à être représentée à cette manifestation, étant donné que plusieurs soldats originaires de Lille succombèrent dans les environs de Namur.

A défaut de M. R. Salengro, retenu à Lille par les élections sénatoriales, la ville de Lille sera représentée par M. Favières, adjoint au maire.

Ajoutons qu'à cette manifestation franco-belge, la Musique du 43e R. I. doit prendre part, ainsi qu'une délégation représentant le 1er corps d'armée qui, comme on sait, combattit en Belgique dès le début de la guerre.

L'exposé de M. Sarraut à la Chambre sur le Communisme

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Actes d'espionnage

M. SARRAUT. — J'en arrive à un instant où un scrupule de conscience me fait hésiter : il faut tout dire.

Le ministre dit alors que ce n'est qu'avec une grande émotion qu'il a pris connaissance des rapports du ministère de la Guerre sur les actes d'antimilitarisme et d'espionnage du communisme. Il ne peut avoir qu'une action méthodique qui puisse mettre fin à cet empoisonnement.

Le ministre fait ensuite allusion à un procès en conseil de guerre où les communistes ont été convaincus de pousser les soldats alsaciens à se révolter contre les capitalistes français (mouvements d'indignation).

Puis il rappelle que dans le parti radical-socialiste on a toujours flétri de telles campagnes.

La propagande de sabotage colonial

Le ministre de l'intérieur en arrive à ce qu'il appelle la propagande de sabotage colonial, « mais ajoute-t-il, je vous épargnerai cette partie de mon discours, puisque le journal bolchevik nous apprend que le plus nettement...... »

M. FRANKLIN-BOUILLON. — La trahison...

M. SARRAUT. — ...La doctrine anticoloniale de son parti revient d'Hankéou en France où le séjour est tout de même plus tranquille. Eh bien soit ! j'accepte le rendez-vous. M. Doriot viendra s'expliquer à cette tribune. (Nombreux applaudissements).

Sur le troisième point du sabotage national par l'espionnage, la justice étant saisie, je suis tenu à une grande réserve, la fuite de M. Cremet qui renforce singulièrement les soupçons, complique l'affaire, mais la justice suivra son cours. (Applaudissements).

Se tournant vers les communistes, dans une belle envolée oratoire, le ministre de l'intérieur s'écrie :

« On vous poursuit parce que vous êtes des provocateurs à la guerre, à toutes les guerres. »

Vous prétendez être contre la guerre et **vous découragez sans cesse toutes les espérances de paix.**

Vous ne laissez dans l'âme de ceux qui vous écoutent que la désespérance, que l'espoir dans le retour à la guerre sainte, comme dit Zinovlev, **mais que moi j'appelle la guerre.**

Allons ! Allons ! pour quels imbéciles ou pour quels lâches nous prenez-vous. (Vifs applaudissements). **Vous voulez la guerre, parce que Moscou ne veut pas la paix,** pour établir sa domination : Eh bien ! pas ça ! ou pas nous. **Il se trouvera dans le pays assez de bons citoyens pour poursuivre ceux qui complotent contre a sécurité intérieure et extérieure du pays.** (Appl.).

M. Albert Sarraut dit encore : « Nous agirons pareillement contre toutes les provocations, qu'elles viennent d'étrangers ou de nationaux. Quant aux classes ouvrières, elles ne suivront pas M. Cachin ; vous avez vu d'ailleurs comment elles ont répondu au fameux appel pour le front unique.

Quant aux fonctionnaires, il faut qu'il soit écrit que les communistes ne sont pas les maîtres et que le gouvernement ne permettra pas la désagrégation de la machine administrative de l'Etat. »

Le ministre de l'intérieur termine en proclamant sa haine de la guerre.

Puis la suite de la discussion est renvoyée à vendredi prochain.

Intervention de M. Blum

Le Président fait alors connaître qu'il est saisi par M. Blum d'une demande d'interpellation sur la nature des relations diplomatiques que le gouvernement compte poursuivre avec le gouvernement des Soviets.

M. Blum développe son interpellation et demande qu'elle soit jointe à celle de M. Cachin.

M. Briand répond de sa place :

« Si le gouvernement russe avait manqué à la correction diplomatique, c'est le ministre des affaires étrangères qui serait monté à la tribune. Je supplie donc mes collègues de mettre la politique extérieure hors de ce débat. »

Finalement, M. Blum accepte que la date de son interpellation soit fixée dès que possible et la séance est levée.

La Chambre a commencé le débat sur l'amodiation du monopole des allumettes

La Chambre a discuté hier matin le projet approuvant une convention relative à la gestion du monopole des allumettes.

M. Marius MOUTET demande la question préalable, car il estime que c'est le principe même du monopole qui est en cause.

L'orateur trouve l'Etat trop faible devant la « Svenska » qui a le monopole de 27 pays et contrôle dix grandes banques.

M. POINCARÉ fait savoir que si la question préalable est maintenue, il posera la question de confiance. M. MOUTET déclare alors que dans cette condition, il ne la maintient pas, se réservant d'intervenir au cours du débat.

M. CANAVELLI demande ensuite quel usage fera le Gouvernement de la somme de 80 millions de dollars que mettra la « Svenska » à sa disposition, puisque, s'il ne s'entend pas avec elle, il devra la rembourser.

Comme l'orateur prête à M. Poincaré certaines paroles d'après lesquelles il aurait dit que la France était assez forte pour se passer de crédits extérieurs, M. Poincaré répond qu'il n'a jamais dit cela et rappelle qu'il a conclu des emprunts en Suisse, Hollande et Suède, qui ont eu les meilleurs résultats pour le rétablissement de la situation.

Suite du débat mardi matin.

La santé du Maire de Lille

Sur la foi d'une agence certains de nos confrères hier et avant-hier annonçaient que le maire de Lille s'était embarqué pour l'Angleterre où il devait être reçu par les villes de Canterbury, de Douvres, de Folkestone.

Nous sommes en mesure de faire connaître que M. Roger Salengro n'a pas quitté Lille où se poursuit sa convalescence.

Demain, élection sénatoriale dans le Nord

Les candidats en présence

C'est demain dimanche 29 mai qu'aura lieu à Lille, dans la grande salle des fêtes de la Préfecture du Nord, le scrutin de l'élection sénatoriale destinée à pourvoir le siège de M. Pasqual, décédé.

Le scrutin au premier tour sera ouvert à huit heures et clos à midi. S'il y a lieu il sera procédé à un deuxième tour de 14 à 17heures et à un troisième tour de 19 à 22 heures.

Pour les deux premiers tours, la majorité absolue (la moitié plus un des suffrages exprimés) est nécessaire pour assurer l'élection ; au troisième tour, la majorité relative suffit.

Le nombre des électeurs est de 2.535, soit 24 députés, 57 conseillers généraux, 76 conseillers d'arrondissement et 2.378 délégués sénatoriaux (Avesnes, 394 ; Cambrai, 327 ; Douai, 246 ; Dunkerque-Hazebrouck, 407 ; Lille, 648 ; Valenciennes, 556).

Les quatre candidats

Quatre candidats sont en présence pour cette élection :

M. Louis NICOLLE se présente avec l'étiquette de « candidat républicain d'Union Nationale ». Il a été désigné par l'assemblée départementale de l'Entente Républicaine Démocratique du 14 mai. Son programme dit notamment :

« Sur tous les terrains, limités seulement par le respect d'autrui et la sécurité de la Patrie, tout Français doit jouir de l'intégralité des droits de sa conscience et de sa pensée. Il doit pouvoir dans l'égalité et sous la forme qui lui convient, élever ses enfants, citoyens de demain, dans les principes qui sont les siens et qu'il a le devoir de leur transmettre avec la vie.

« Les assurances sociales, après tant d'autres lois de la République en faveur des travailleurs, me paraissent indispensables dans un avenir rapproché. Mais elles supposent une telle charge financière qu'il faut les établir prudemment, graduellement et en laissant la plus large place à l'initiative privée et notamment aux Sociétés de secours mutuels. »

M. DANIEL-VINCENT, ancien ministre, député, se présente avec l'étiquette de « candidat de concentration républicaine ». Il a été désigné par le Congrès républicain d'Aulnoye du 8 mai et son programme dit notamment :

« Notre pays a connu récemment des difficultés qui ont menacé gravement sa vie économique et sociale.

» Au Parlement comme dans la Nation, toutes les bonnes volontés se sont unies pour aider dans sa tâche difficile le Gouvernement qui, par la confiance qu'il a inspirée, a commencé à rétablir la valeur de notre monnaie, à assurer la sécurité des transactions et le fruit même du salaire des travailleurs.

» Tout ce que nous pouvons entreprendre dépend de la continuité de l'œuvre nationale et gouvernementale ainsi engagée.

» C'est pourquoi le premier souci des Républicains doit être, contre toute embûche des partis extrêmes, de maintenir énergiquement la concentration des forces démocratiques qui, dans le pays et dans les Chambres, donnent au Gouvernement son principe de vie et sa valeur d'action.

» Mise en œuvre rapide du vaste projet de loi sur les assurances sociales que j'ai eu l'honneur de déposer sur le bureau de la Chambre en 1922, que j'ai fait voter par elle en 1924, que j'ai porté ensuite sur le bureau du Sénat. »

M. Charles GONIAUX, député, est le candidat du Parti socialiste. Il a été désigné par le Congrès socialiste de Lille du 15 mai, et son programme dit notamment :

« Nous voulons et nous poursuivons l'appropriation collective des grandes firmes capitalistes véritables monopoles de fait aux mains d'une minorité qui impose la loi du grand capital en absorbant et en expropriant la moyenne et la petite entreprise.

» Mais au contraire de ce que propagent nos adversaires, multimillionnaires, châtelains, gros terriens et leur presse réactionnaire, nous entendons défendre et protéger la petite propriété, fruit de l'épargne, instrument de travail du cultivateur et de l'artisan.

» Notre Parti n'a pas l'enfantillage de vouloir socialiser la misère, il veut notre pays prospère et c'est pourquoi, pour remédier à la question financière, née de la guerre et aggravée par la politique du « Bloc National », il n'a cessé de réclamer une contribution extraordinaire aux détenteurs de la fortune, afin d'opérer la revalorisation, réduire notre dette intérieure, rendre la prospérité dans les affaires, réduire le chômage, les impôts et la vie chère. »

M. Joseph HENTGES, candidat du Parti communiste, a été désigné par la Région Communiste du Nord et son programme dit notamment :

« Face à ces candidats, le Parti Communiste présente le sien. Seul, il peut aller à cette bataille sans encourir les reproches des travailleurs. Parce que le Parti Communiste est le seul parti qui n'a pas failli à son programme. Parce qu'il est le seul Parti qui mène la lutte ardente : contre la baisse des salaires des travailleurs ; pour les petites gens, peysans, petits commerçants, petits fonctionnaires ; pour le respect de la loi de huit heures ; contre l'ignoble loi militaire Paul Boncour ; Pour la défense de la Révolution chinoise et l'U.R.S.S.

« Et c'est parce que le Parti Communiste est le seul à mener cette action que seuls ses militants sont poursuivis et emprisonnés par la bourgeoisie !

» Electeurs sénatoriaux, élus de municipalités ouvrières. En vous élisant, les travailleurs vous ont donné le mandat sacré de défendre leurs intérêts pendant toute la durée de votre gestion. Elus des travailleurs, vous avez le devoir de faire confiance à ceux qui se sont montrés les défenseurs constants et résolus des travailleurs.

Le parti communiste est le Parti de ces défenseurs.

» Contre les candidats de l'Union Nationale, soutiens du capitalisme ; contre le candidat du Parti Socialiste, fourrier du militarisme français, défenseur de la « mobilisation totale ». Vous voterez pour : Joseph Hentgès, ancien conseiller général et ancien maire d'Hellemmes, candidat du Parti communiste.

Une lettre du Parti Démocrate Populaire

Le Parti Démocrate populaire a adressé la lettre suivante au Président du Parti Républicain du Nord :

« Vous savez combien le Parti Démocrate Populaire souhaitait, que, pour les Elections Sénatoriales, comme pour les élections de Décembre, fût suscitée une candidature autour de laquelle put se réaliser l'union de tous les républicains.

» La candidature de M. Daniel-Vincent quelles que soient ses qualités personnelles, n'a pas réalisé cette union. Pouvait-il d'ailleurs en être autrement ?

» Or, cette union est nécessaire en Mai comme elle l'était en décembre. C'est votre initiative qui l'avait rendue possible. Succès oblige. Nous attendons que dimanche prochain vous trouviez la solution qui s'impose.

» L'opinion publique la désire. L'électeur moyen ne comprend pas que la vérité d'hier ne soit plus celle d'aujourd'hui. Il n'a pas oublié vos appels. Il vous les adresse maintenant.

» Que la journée de dimanche marque, au deuxième tour, l'union de tous les Républicains sur une candidature qui est dans tous les désirs.

» En vous disant notre vœu, nous croyons bien servir le Département, la France et la République. »

La permanence du Parti Républicain-Socialiste

Les délégués sénatoriaux du Parti républicain-socialiste sont informés qu'une permanence sera établie le jour des élections à partir de neuf heures, au 58, boulevard de la Liberté, Café du Boulevard, angle du boulevard de la Liberté et de la rue Nationale) au premier étage.

Ils sont instamment invités à s'y rendre entre chaque tour du scrutin.

Dernière minute PAR T.S.F.

HUIT VICTIMES D'UNE CATASTROPHE AÉRIENNE A MOSCOU

Deux appareils bi-moteurs, qui décollaient du camp d'aviation de Moscou pour prendre part aux manœuvres aériennes, se sont heurtés à 100 mètres de hauteur et sont tombés en flammes. Les équipages, qui se composaient de six officiers et de deux hommes, ont été carbonisés.

Parmi les officiers se trouvait le lieutenant Popoff. On désignait sous ce nom, dans l'armée rouge, un des pistoleros poursuivis en Espagne, pour le meurtre du cardinal-archevêque de Saragosse, et qui servait en U. R. S. S., avec le grade de lieutenant.

LE MONTAGE D'UNE AUTO EFFECTUÉ EN 2 MINUTES 1/2 DEVANT LINDBERGH

En quittant le Palais du Sénat, Lindbergh passa devant la Foire Saint-Germain, où sa voiture stoppa quelques instants puis se rendit aux usine Citroën, où l'attendaient M. Citroen et M. Haardt, l'un des héros du raid Centre-Afrique en automobile. En auto, il parcourut d'usine de Gutenberg et l'usine de Grenelle.

Sur tout le parcours, les ouvriers, tout en continuant leur travail, applaudirent longuement le héros du raid New-York-Paris.

Quelques instants, Linbergh s'arrêla devant la chaîne de montage des voitures.

Devant lui, cinq ouvriers réussirent à monter une voiture en 2 minutes 1/2, temps qui bat le record établi pour ce travail pour des ouvriers de Philadelphie.

Lindbergh fut ensuite l'objet d'une ovation.

Pour parer au chômage et au stockage de charbon dans les bassins miniers

LE GOUVERNEMENT A RÉGLEMENTÉ L'IMPORTATION DE LA HOUILLE ET RÉTABLI LA LICENCE

Dans la plupart de nos éditions de jeudi matin, nous avons publié un communiqué du ministère des Travaux publics relatif au chômage dans les mines du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais et aux mesures prises pour écouler l'énorme stockage de charbon de nos bassins miniers.

Nous avons dit également que le Président du Conseil avait fait signer au Président de la République, un décret aux termes duquel l'importation de la houille, des agglomérés de la houille, des briquettes, de lignite et du coke, sera désormais subordonnée à la délivrance d'autorisations qui seront accordées par le Ministre des Finances, après avis du Ministre des Travaux publics.

Précisons de nouveau aujourd'hui que la situation charbonnière qui a motivé la signature de ce décret, trouve son origine première dans la grève anglaise et dans la surproduction continentale qu'elle a provoquée.

La politique du dumping pratiquée par les charbonnages étrangers, n'a pas manqué de l'aggraver et notre importation excède actuellement nos besoins de 600.000 tonnes par mois, d'où un **énorme stockage des mines françaises qui dépasse pour le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, deux millions de tonnes et un commencement de chômage auquel le gouvernement entend parer par tous les moyens en son pouvoir.**

Diverses mesures ont été prises au cours des deux derniers mois pour parer à cette crise de pléthore qui succède, à six mois de distance, à la disette de charbon de 1926. C'est pour compléter ces mesures et les coordonner, que le gouvernement a décidé de rétablir la licence d'importation dont les ministres des Finances et des Travaux publics régleront le jeu d'après les besoins.

Une mise du droit de douane à la parité d'avant-guerre est également à l'étude, sous la réserve formelle qu'une baisse correspondante des prix de vente contrôlée par le gouvernement évite au consommateur la répercussion de mesures de protection également nécessaires à nos mineurs et à nos houillères.

Cette politique exposée par M. Tardieu à la Commission des Mines de la Chambre avait reçu de celle-ci une approbation unanime.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Les invalides belges sont repartis hier matin en autos pour la Belgique.

— Comité Sacco-Vanzetti annonce 400.000 signatures recueillies pétition faveur grâce.

Poligny. — Accident auto. Baron Grandmaison, frère dép., tué sa femme, princesse Bourbon blessée.

Alger. — Equipe motocycl., franco-belge a réalisé étape princ., trabersee Sahara. Arr. Bourem (Niger).

FEUILLETON DU 28 MAI 1927. — N° 21

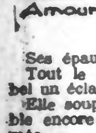

le CALVAIRE d'une AMOUREUSE

Grand roman d'Aventures et d'Amour par Guy de Téramond

Ses épaules jaillirent nues, magnifiques.

Tout le buste impeccable apparut, dans un bel éclat de chair épanouie et de beauté.

Elle soupira, rassurée : elle était désirable encore ; elle pouvait toujours être aimée.

Fiévreusement, elle commença à se faire le visage, prenant une joie profonde à voir s'approfondir la splendeur de ses yeux veloutés, à accentuer l'arc charmant des sourcils nets et à souligner la courbe rouge de sa toute petite bouche.

Elle était folle, tout à l'heure, d'avoir désespéré...

Y avait-il une jeune femme capable de rivaliser avec sa séduction d'amoureuse qui sait la vie et aime l'amour de toute son âme, de tout son être éperdu de passion ?

Le bruit léger d'une lettre qu'on glissait sous la porte l'arracha à sa songerie.

Elle tressaillit.

Nul autre que lui ne pouvait connaître son adresse.

Il se décidait enfin à rompre ce silence [illegible] et à [illegible] une fois de plus son [illegible].

Pâle d'émotion, elle saisit l'enveloppe.

C'était bien la fine écriture, un peu désordonnée et sur la cire l'empreinte du monogramme de sa chevalière.

Elle sentit son cœur battre à se rompre.

Elle hésita avant d'ouvrir, saisie d'un pressentiment. Les terreurs obscures qu'elle avait refoulées jusqu'alors au fond d'elle-même, l'assaillaient douloureusement maintenant.

C'était son destin qu'elle tenait entre ses mains et un instinct indéfinissable la faisait hésiter avant d'oser le regarder en face.

Enfin elle se décida, rompit le cachet d'un geste brusque et se mit à lire.

Et, soudain, un gémissement de bête blessée lui échappa.

Immobile, les pupilles agrandies d'horreur, elle considérait la feuille de papier tremblante au bout de ses doigts.

C'était impossible... elle avait mal lu ! Elle n'avait pas compris...

Elle reprit la lettre et recommença, lentement, en s'arrêtant à chaque ligne comme un enfant qui épelle :

« Ma chère amie,

» Je n'ai pas voulu vous écrire sous le
» coup de l'émotion de la scène qui a pro-
» voqué votre départ. Après une liaison
» comme la nôtre, il eût été plus digne de
» nous séparer sans violence, sans paroles
» blessantes et sans récriminations cruelles.

» Vous ne l'avez pas voulu, et vous avez
» hâté une rupture inévitable.

» Nous le sentions bien l'un et l'autre,
» mais j'eusse voulu l'adoucir d'un peu de
» tendresse et de regrets. Vous ne me re-
» verrez plus.

» Dans quelques années, nous penserons
» avec mélancolie à cette longue période où
» nos existences ont été confondues ; pour
» le moment mieux vaut la séparation nette
» et, sans doute, c'est vous qui avez raison.

» Refaites votre vie ; moi, je vais essayer
» de refaire la mienne.

» Dites-moi où je puis vous envoyer les
» lettres que je possède de vous, à moins
» que vous ne préfériez que je les brûle.

» Croyez bien que, malgré tout, je suis
» homme à savoir édifier une amitié solide
» sur les cendres de l'Amour... »

— Le misérable ! s'interrompit-elle, laissant tomber la lettre.

Elle se leva, chancelante.

Vieillie de dix ans, les traits ravagés, les épaules courbées, elle eut, une minute, la tentation de s'abandonner à son malheur et de renoncer à la lutte.

Puis une colère furieuse la saisit, une jalousie aiguë mordit son cœur.

Elle pressa contre sa bouche son mouchoir pour ne pas crier.

Elle haletait, brisée, tordue de souffrance et elle répétait, la gorge trop contractée pour pouvoir pleurer, les mêmes mots furieux et navrés ; elle avait, en partant, fait son jeu et lui avait fourni l'occasion qu'il attendait ?

Soudain, elle enleva son peignoir et s'habilla fiévreusement.

Une demi-heure plus tard, elle était au bureau de l'hôtel en costume de voyage, une petite valise à la main.

A midi, elle sautait dans l'express de Marseille, si enfiévrée, si folle de désespoir et d'énervement qu'elle n'avait même pas la patience d'attendre le rapide du soir.

Qu'allait-elle faire ?... Reconquérir l'amant qui lui échappait ? Apprendre exactement à quoi s'en tenir sur les raisons réelles de cette rupture ?... Se venger d'une rivale ?...

Elle ne le savait pas bien elle-même.

La seule idée fixe qui subsistât dans le désarroi de son être torturé était de le rejoindre sans perdre un instant.

Arrivée à Nice, elle eut l'intention d'abord de courir au Palace, où elle habitait avec lui douze jours plus tôt.

Une fausse honte la retint.

Pouvait-elle se présenter en maîtresse qu'on bafoue et qu'on ridiculise devant les gens qui avaient connu la belle Mme Pommereilles triomphante, adulée, et dans tout l'éclat de sa splendeur et de ses succès ?

Il était probable, en outre, que Roger avait changé d'hôtel.

Il était préférable de s'informer discrètement, de se cacher pour le surprendre et se jeter brusquement en travers de ses projets.

Mais qui était capable de la renseigner ? Qui lui avouerait la vérité ?

Il n'avait pas d'amis à Nice.

Parmi ses vagues relations du cercle, personne n'était assez intime avec lui pour savoir.

Soudain, un nom traversa son esprit. Bouillot, le chef croupier du Hunting-Club.

Son métier le plaçait bien pour être au courant de tous les potins. C'était à lui qu'elle s'adresserait.

Laissant sa valise à la consigne, elle se précipita au cercle et obtint facilement l'adresse du chef croupier.

Bouillot habitait rue de la Reine-Jeanne un petit appartement confortable, tenu avec l'ordre méticuleux qui était l'une de ses qualités dominantes, aussi méthodique dans l'arrangement de ses cravates et de ses faux-cols que dans ses comptes.

Il vint ouvrir lui-même, et, reconnaissant la belle Irène, l'accueillit avec son habituelle amabilité.

Celle-ci debout au milieu de la petite salle à manger, avait l'air parfaitement maîtresse d'elle-même.

Elle était là pour le faire parler.

Son astuce féminine lui inspira séance tenante le seul stratagème capable d'arracher à son hôte le renseignement qu'elle désirait en prêchant le faux pour savoir le vrai.

Retrouvant son calme et son sang-froid, elle eut un sourire léger de femme du monde qui parle de choses sans importance et dit, sans que l'ombre d'un tremblement dans la voix trahît l'effroyable angoisse qui lui tordait les nerfs :

— Monsieur Bouillot, j'ai un petit renseignement à vous demander et j'imagine que vous êtes à même de me le donner.

— Je bénirais le ciel, madame, s'il m'accordait la faveur de vous être utile, affirma le croupier dont le style se haussait à la dignité des visites qu'il recevait.

— J'ai besoin de l'adresse de M. de Lanzac. Vous n'ignorez pas que nous sommes séparés... tout Nice est au courant de cela..., et que nous allons nous marier...

Elle eut la force de rire et ajouta :

— Chacun de notre côté, d'ailleurs !...

Bouillot tomba dans le piège : les plus grands psychologues ont de ces faiblesses.

— M. de Lanzac m'a annoncé son mariage, en effet, répondit-il, en individu qui a le souci de se montrer toujours bien informé, mais j'ignorais que vous aussi, madame...

Il est des moments où l'excès même de la souffrance donne un sursaut d'énergie. Irène connut une de ces minutes.

Elle eut la force de réprimer le gémissement qui lui montait à la gorge et de ne pas s'écrouler évanouie devant ce petit homme joufflu et bienveillant qui venait de lui porter le coup le plus atroce en lui révélant que son malheur était irrémédiable.

Elle prononça, dans un effort héroïque :

— Vous avez certainement vu sa fiancée ?

En dépit de son empire sur soi-même, elle attacha sur le visage de Bouillot un regard empli d'une si tragique détresse que le petit homme, brusquement, eut conscience qu'il venait de commettre une gaffe.

« Imbécile que je suis ! songea-t-il. Elle ne savait rien et je me suis laissé rouler, comme un enfant... Le mal, quant à cela, n'est pas grand ! Lanzac et Mme Lasson ont tous deux quitté Nice hier pour rentrer à Paris et s'occuper des formalités de leur mariage. La présence ici de la maîtresse lâchée ne peut donc, en aucune façon, être dangereuse pour leur amour. »

— Il paraît qu'elle est charmante, continuait Irène d'un ton tranquille, et très riche.

— Ah ! fit-il sans se compromettre.

— Seulement, voilà... M. de Lanzac m'a laissé quelques papiers que je désirerais lui faire parvenir et je n'ai pas son adresse. Voulez-vous me la donner ?

— Ce serait avec plaisir, madame, mais je ne l'ai pas...

Bouillot n'allait pas tomber, une fois de plus, dans le mmêe traquenard ?

— Il ne vient plus au Hunting ?

— Pas depuis la semaine dernière.

Il pensa alors qu'il ne risquait pas grand'chose, pour se débarrasser de Mme Pommereilles, à l'envoyer se casser le nez dans un endroit où il n'était plus.

(A suivre)